



DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DES ESPACES PARTAGÉS DU VILL'ÂGE JEUNES



Association Autre (précisez)

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom de la structure : Numéro de RIDET :

Adresse :

B.P. : Code postal : Commune :

Téléphone : E-mail :

Responsable :

Nom : Prénom :

Qualité : Téléphone : E-mail :

ESPACES PARTAGÉS SOLICITÉS

SOUS-SOL niveau limité à 50 personnes max.

Salle du Vent/Arts vivants (20 pers.) Salle de la Terre/Cafétéria (20 pers.) Patio/Cour intérieure (10 pers.)

REZ-DE-CHAUSSÉE niveau limité à 50 personnes max.

Hall d'entrée/Salle de réception (35 pers.) Salle du Feu/Coworking (10 pers.) Bureau (5 pers.)

1^{er} ÉTAGE niveau limité à 50 personnes max.

Salle de l'Eau/EPN : (20 pers.) *vidéo projecteur* Salle de formation/1.1 (30 pers.) *vidéo projecteur*

Le (date, durée ou fréquence) :

.....
.....

Aux horaires suivants :

Pour l'activité, ci-après

Comportant un effectif de

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste avoir été informé(e) par l'agent responsable de la structure, que :

- Les utilisateurs devront veiller à la stricte application des conditions fixées par le règlement intérieur du Vill'Âge Jeunes.
- La capacité maximale d'accueil mentionnée doit être respectée.

Je m'engage à respecter les conditions ci-après :

- Utiliser l'espace uniquement aux dates et heures convenues.
- Maintenir l'espace propre et en bon état pendant et après son utilisation.
- Se conformer aux règlements intérieurs de l'espace, notamment en matière de sécurité, de bruit et de respect des autres usagers.
- Utiliser l'espace uniquement pour les activités spécifiées dans la demande et ne pas le sous-louer ou le prêter à des tiers sans autorisation préalable.
- Accepter la responsabilité de tout dommage causé aux installations pendant la période d'utilisation et s'engager à couvrir les frais de réparation ou de remplacement.
- Garantir que les activités menées ne présentent pas de risques pour la sécurité des participants et du public, et respecter les normes de sécurité en vigueur.
- Dégager notre organisation de toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de perte liée aux activités du partenaire dans l'espace mis à disposition.

CADRE RÉSERVÉ AU VILL'ÂGE JEUNES

Fait à

Le

Signature

Remarques éventuelles :

Le traitement de vos données s'effectue conformément au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD) (règlement n° 679/2016) et à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi qu'aux référentiels édictés par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le/la délégué(e) : Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique : 3 Rue Frédéric Surleau - BP P5 - 98851 Nouméa CEDEX - Nouvelle-Calédonie.